

pour AJ **1 2** mois

1 NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION			JOCKEY													
Nature de l'activité (1)			37 Adhérents								Code activité pour les praticiens médicaux					
N° SIRET								si exercice en société (2)	AV	Nombre d'associés	AS					
Résultat déterminé (2)	d'après les règles « recettes-dépenses »					AK	d'après les règles « créances-dettes »					AL				
Comptabilité tenue (2) :	Hors taxe	CV	<input checked="" type="checkbox"/>	Taxe incluse		CW	Non assujetti à la TVA					AT				
Si vous êtes adhérent d'un organisme agréé (association ou organisme mixte) ou client d'un viseur fiscal	AM	<input checked="" type="checkbox"/>	Année d'adhésion				Nombre de salariés	AP		Salaires nets perçus	AR					
Montant des immobilisations (report du total des bases amortissables hors TVA déductible de la col.4 du tableau I de la déclaration n° 2035)						DA										
2	1	Recettes encaissées y compris les remboursements de frais (1)										AA	47 763 100,00 %			
R E C E T T E S	2	Débours payés pour le compte des clients (2)										AB				
	3	Honoraires rétrocédés (dont suppléments rétrocédés)										(3)	AC			
	4	Montant net des recettes										AD	47 763 100,00 %			
	5	Produits financiers (4)										AE	1			
	6	Gains divers (5)										AF	588 1,23 %			
	7											AG	48 352 101,23 %			
	3	8	Achats (6)										BA	862 1,80 %		
D É P E N S E S P R O F E S S I O N N N E L E S	9	Frais de personnel	Salaires nets et avantages en nature (7)										BB	24 0,05 %		
	10		Charges sociales sur salaires (parts patronale et ouvrière)										BC	353 0,74 %		
	11		Taxe sur la valeur ajoutée										BD			
	12	Impôts et taxes (8)	Contribution économique territoriale										JY			
	13		Autres impôts										BS	5 0,01 %		
	14		(9) Contribution sociale généralisée déductible										BV	2 320 4,86 %		
	15	Loyer et charges locatives										BF	113 0,24 %			
	16	Location de matériel et de mobilier – dont redevances de collaboration (10)										BW				
	17	Entretien et réparations			92	0,19 %	Total : Travaux, Fournitures et Services Exterieurs									
	18	Personnel intérimaire			176	0,37 %										
	19	Petit outillage (11)			1 534	3,21 %										
	20	Chauffage, eau, gaz, électricité			65	0,14 %										
	21	Honoraires ne constituant pas les rétrocessions (11)			3 376	7,07 %	Total : Transport et déplacements									
	22	Primes d'assurances			617	1,29 %										
	23	Frais de véhicules (12)			14 907	31,21 %										
		(cocher la case si évaluation forfaitaire)		...												
24	Autres frais de déplacements (voyages...)			4 001	8,38 %											
25	Charges sociales personnelles (13)	dont obligatoires				BT	173					BK	473 0,99 %			
		dont cotisations facultatives Madelin	BZ	182		dont facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite					BU	118				
26	Frais de réception, de représentation et de congrès			680	1,42 %	Total : Frais divers de gestion										
27	Fournitures de bureau, frais de documentation, de correspondance et de téléphone			1 172	2,45 %											
28	Frais d'actes et de contentieux															
29	Cotisations syndicales et professionnelles		BY	836	1,75 %											
30	Autres frais divers de gestion			445	0,93 %											
31	Frais financiers (14)					BN	147 0,31 %									
32	Pertes diverses (15)					BP	200 0,42 %									
33											BR	32 399 67,83 %				

NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION

JOCKEY

N° SIRET

37 Adhérents

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT	4	34	Excédent (ligne 7 – ligne 33)					CA	15 952	33,40 %					
	35	Plus-values à court terme (16)						CB	21	0,04 %					
	36	Divers à réintégrer (17)						CC	728	1,52 %					
	37	Bénéfice Société civile de moyen (18)						CD							
	38							TOTAL (ligne 34 à 37)	CE	16 701 34,97 %					
	39	Insuffisance (ligne 33 – ligne 7)						CF							
	40	Frais d'établissement (19)						CG							
	41	Dotation aux amortissements (20)						CH	677	1,42 %					
	42	Moins-value à court terme						CK	321	0,67 %					
	43	Divers à déduire (21)	dont exonération sur le bénéfice « zone franche urbaine territoire entrepreneur »	CS		dont exonération sur le bénéfice « pôle de compétitivité » hors CICE	AX		CL	2					
44		dont exonération sur le bénéfice « entreprise nouvelle »	AW		dont l'abondement sur l'épargne salariale	CT									
		dont exonération « jeunes entreprises innovantes »	CU		dont exonération sur le bénéfice « jeunes artistes »	CO									
		dont exonération médecins « zones déficitaires en offre de soins »	CI		dont déductions « médecins conventionnés de secteur I »	CQ									
		Déficit Société civile de moyens (18)						CM							
	45							TOTAL (lignes 39 à 44)	CN	1 000 2,09 %					
	46	Bénéfice (ligne 38 – ligne 45)						CP	15 701	32,87 %					
	47	Déficit (ligne 45 – ligne 38)						CR							
5			Montant de la TVA afférente aux recettes brutes :					CX		843					
		Taxe sur la valeur ajoutée	Montant de la TVA afférente aux achats (biens et services autres qu'immobilisations) :					CY		204					
			dont montant de la TVA afférente aux honoraires rétrocédés :					CZ							
6		Contribution économique territoriale (23)	Recettes provenant d'activités exonérées à titre permanent :					AU		33 872					
7		Barèmes kilométriques (évaluation forfaitaire des frais de transport : autos et/ou motos) (B) et (12) (1) Type : T (véhicule de tourisme ; M (Moto) ; V (Vélo-moteur, scooter) ; (2) mettre une croix dans la colonne ; (3) indiquer : super, diesel, super sans plomb, GPL.													
		Désignation des véhicules :													
		Modèle(s)	Type (1)	Puissance fiscale	Barème BNC (2)	(2)	Barème BIC	Kilométrage professionnel	Indemnités kilométriques déductibles	Amortissements pratiques à réintégrer (si véhicules inscrits au registre des immobilisations)					
			T		X		Type de carburant (3)								
		Frais réels non couverts par les barèmes kilométriques ----->													
		Total A à reporter ligne 23 de l'annexe 2035 A ; total B à reporter au cadre B de la page 2 de la déclaration 2035													
								A		B					